

APPEL D'OFFRES OUVERT

POUR LA REALISATION DE BORNE FONTAINE

Läkarmissionen International (LM) est une ONG internationale dont la mission est de « sauver des vies et d'autonomiser les gens » (Une vie digne-un monde durable).

Objet du marché :

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de développement et humanitaires au Niger, LM International lance un appel d'offres ouvert relatif à la réalisation de borne fontaine, conformément à ses critères de sélection, à savoir la qualité, le coût et les délais des travaux.

Le présent appel d'offres vise également la conclusion d'un contrat-cadre pour l'année 2026, avec possibilité de renouvellement pour l'année 2027. Les soumissionnaires sont invités à indiquer toute variation éventuelle des prix sur la période concernée.

Le montant annuel estimé du contrat cadre relatif à la réalisation de borne fontaine est quarante-huit millions sept cent soixante-quinze mille (48,775,000) F CFA Hors Taxes.

Description de la réalisation des bornes fontaines :

Les travaux consistent à la construction et la mise en service de bornes fontaines publiques destinées à améliorer l'accès à l'eau potable des populations.

Quantité de fourniture : Non disponible, Les soumissionnaires sont invités à proposer des prix forfaitaires par bornes fontaines. Les quantités définitives ainsi que les localisations des sites (villages) seront communiquées ultérieurement au titulaire du contrat.

Condition de participation : Sont éligibles au présent appel d'offres les entreprises légalement enregistrées et opérationnelles au Niger, disposant de capacités techniques et financières avérées, et ne faisant pas l'objet de procédures de liquidation ou de faillite, ni de condamnations liées à la fraude, à la corruption ou à toute autre infraction assimilée.

Critère d'attribution : Le marché sera attribué sur la base du principe de la meilleure offre économiquement avantageuse (MOEA), évaluée selon les critères suivants :

- Qualité technique de l'offre
- Prix proposé
- Délais des travaux

Critère d'exclusion : Seront exclues de la procédure toute entreprise impliquée dans des pratiques de :

- Fraude ou corruption
- Atteinte à l'environnement
- Violation des droits de l'enfant, y compris le travail des enfants

Éléments du dossier : Le dossier de soumission devra impérativement comprendre les éléments suivants :

- Offre technique signée
- Offre financière signée
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF)
- Copie du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- Copie de l'Attestation de Régularité Fiscale (ARF) en cours de validité
- Dernier états financier, audité (si applicable)
- Tout document complémentaire pertinent permettant d'apprécier la capacité du soumissionnaire

LM ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) pour le soumissionnaire par la préparation et la soumission de son offre à LM.

Les intéressées peuvent soumettre leur offre dans une enveloppe scellée au Bureau National de LM sis à la cité caisse, Rue Bani Fandou, Porte A-34 ou par mail : info-niger@lminternational.org, au plus tard, le **23 mars 2026 à 17h00** date au-delà de laquelle aucune offre ne sera acceptée.

La participation est ouverte de manière égale à tous, conformément aux politiques de LM International.

LM-Niger se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler la procédure d'appel d'offre et de rejeter toutes les offres à tout moment, sans engager sa responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaire(s) affecté(s) et sans aucune obligation d'informer le ou les soumissionnaire(s) sur les motifs.

La séance d'ouverture des offres se tiendra **le 24 mars 2026 à 15H00** au Bureau National de LM sis à la cité caisse, Rue Bani Fandou, Porte A-34. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée.

Infoline : +227 20 36 08 09

Veillez trouver en annexe A, spécifications techniques et plans de réalisation de borne fontaine et Annexe B, le tableau récapitulatif de l'offre financière, conçu pour faciliter votre analyse et prise de décision.

Niamey, le 13 Mars 2026

ANNEXE A : SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET PLANS DE REALISATION DE BORNE FONTAINE

CHAPITRE I : APERCU GENERAL

Le présent document a pour objet la description des travaux à effectuer pour la construction des Bornes fontaine.

Les travaux énumérés dans le présent devis sont donnés à titre indicatif et ne sont nullement limitatifs. Le soumissionnaire est tenu, le cas échéant de les compléter par tout autre travail indispensable à la bonne exécution et à l'achèvement complet de l'ouvrage. Les entrepreneurs ne pourront prétexter d'aucune omission pour réclamer une plus-value pour des travaux conformes aux règles de l'art dont l'utilité se sera relevée au cours de leur exécution.

L'Entrepreneur devra prendre connaissance de la totalité du dossier notamment les plans, et les différents détails qui se complètent avec le présent descriptif et forment un tout homogène.

Il doit également se rendre sur le site en vue des suggestions concernant le terrain. Il recueillera auprès du maître d'œuvre toutes les informations qui lui font défaut au moment de son étude de prix.

Avant de commencer les travaux, il devra faire mention de toutes omissions, imprécisions relevées dans le présent document au maître d'œuvre. Toutefois, il est entendu qu'il suffit qu'un travail soit décrit dans l'une des pièces énumérées dans le contrat pour que l'Entrepreneur en doive l'exécution sans restriction ni réserve.

1. Remise d'échantillons

Sur simple demande du Maître d'œuvre, et pendant la période de préparation, les entreprises doivent déposer au près du maître d'œuvre, les échantillons, modèles ou spécimens de tous les matériaux, équipements ou éléments devant être utilisés pour l'exécution de leur marché et répondant aux prescriptions des pièces du marché. Ils devront être approuvés par le Maître d'œuvre avant toute confirmation de commande au fournisseur.

2. Répartition des travaux

L'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation des ouvrages sera exécuté par un Entrepreneur qui aura à gérer pour son compte et sous sa seule responsabilité, les différents intervenants dans la réalisation globale des travaux objet de son marché. Les travaux sont composés de 4 parties, à savoir :

- **Installation, préparation du terrain et repli du chantier**
- **Terrassement ;**
- **Maçonnerie – béton et béton arme ;**
- **Menuiserie métallique et plomberie ;**

CHAPITRE II : DESCRIPTIF TECHNIQUE DES TRAVAUX

1 : Installation, sécurité et préparation du terrain

1.1 Installation et repli de chantier

Cette rubrique comprend l'amenée et le repli de tout le matériel nécessaire, l'aménagement d'une aire de préfabrication propre, ainsi que le stockage sécurisé des matériaux (ciment, armatures).

L'entrepreneur doit également prévoir les équipements de protection individuelle (EPI) pour son personnel conformément aux règles de l'art.

1.2 Implantation et Nivellement

L'entrepreneur procédera à l'implantation complète de l'ouvrage (plateforme, cabine compteur, fosse) sur la base des repères fixes établis en accord avec le Maître d'Œuvre. Tout manquement aux dimensions des plans entraînera la démolition et la reconstruction aux frais exclusifs de l'entrepreneur.

2 : Terrassement

2.1 Décapage et Fouilles

Les travaux comprennent le débroussaillage et le décapage de la terre végétale sur toute l'emprise de l'ouvrage. Les fouilles en pleine masse et en rigole concernent la plateforme, la cabine et la fosse d'évacuation.

2.2 Remblais

Seules des terres aptes (sans déchets végétaux ou plastiques) seront utilisées. Le remblayage se fera par couches successives de 20 cm, arrosées et compactées avec soin.

3 : Génie civil (béton et maçonnerie)

3.1 Qualité des matériaux

- Agrégats : Le sable ne doit pas excéder 8 mm de diamètre. Le gravier pour le béton armé doit avoir un calibre compris entre 10 mm et 25 mm. Ils doivent être propres et sans impuretés organiques.
- Ciment : Utilisation de ciment type CPA (classe 42.5 recommandée) dosé à 350 kg/m³ pour tous les éléments en béton armé (plateforme, cabine, fosse).
- Agglos : Les parpaings creux (15x40x20 cm) doivent présenter une résistance à l'écrasement de 40 bars. Ils ne peuvent être utilisés qu'après un séchage minimum de deux semaines après fabrication.

3.2 Mise en œuvre du béton

- Malaxage : Le mélange (2 volumes de gravier pour 1 volume de sable) doit être effectué de manière à garantir une consistance "très plastique".
- Vibration : L'aiguille vibrante doit être utilisée exclusivement pour la vibration (compaction) du béton dans les coffrages afin d'éliminer les vides.
- Coffrage et Cure : Le coffrage doit être étanche. Le décoffrage des parois verticales est possible après 48h. Les ouvrages seront arrosés deux fois par jour pendant deux semaines.

3.3 Armatures

Utilisation d'acier Haute Adhérence (HA) de **8 mm** de diamètre normalisé. L'enrobage minimal des aciers doit être de **5 cm** et les recouvrements entre barres d'au moins 40 cm.

4 : Plomberie et menuiserie métallique

4.1 Équipements hydrauliques

L'ensemble du réseau de la borne fontaine utilisera les spécifications suivantes :

- Tuyauterie : Tuyaux en acier galvanisé lourd de diamètre DN 32.
- Robinetterie : Robinets portillons en laiton (20-27 ou 20-26) et vanne d'arrêt DN 32.
- Comptage : Un compteur d'eau DN 20 de qualité supérieure placé dans une cabine sécurisée.

- Évacuation : Tuyaux et coudes en PVC 110 Sanitaire pour le drainage vers la fosse.

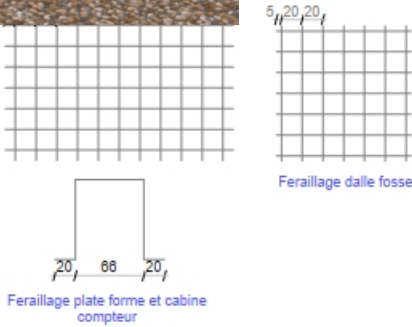
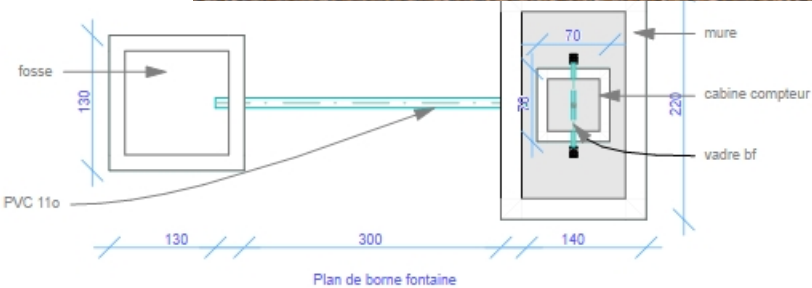
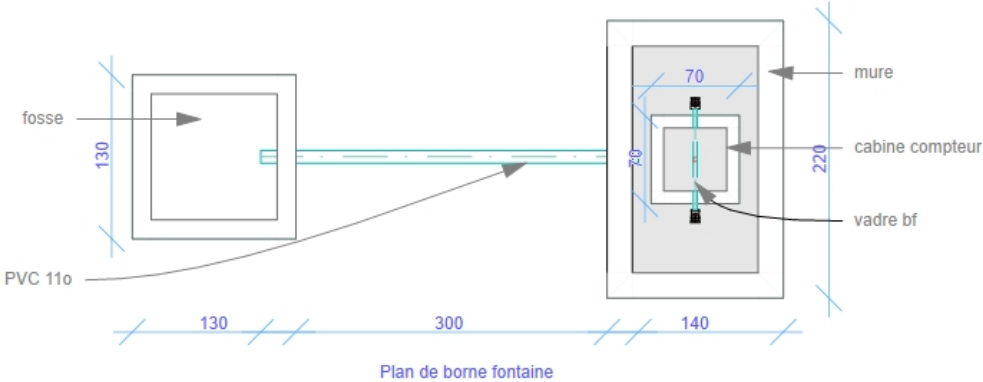
4.2 Menuiserie

Fourniture et pose de portillons (40x50 cm) en tôle de 10 mm avec cadre en cornière et tube carré de 30 mm.

5 : Finitions et nettoyage

En fin de chantier, l'entrepreneur doit procéder au nettoyage complet, lavage et grattage des lieux. L'ouvrage doit être livré exempt de toute tâche de mortier ou de peinture.

Chapitre III : PLANS



Annexe B : TABLEAU SYNOPTIQUE DU DEVIS TECHNIQUE

Réf	Désignation des Travaux	Unité
I	Installation et Préparation	
1.1	Installation et repli du chantier, sécurité EPI	FF
1.2	Implantation, nivellement et nettoyage final	FF
II	Terrassement	
2.1	Fouilles en pleine masse (Plateforme, cabine, fosse)	m ³
III	Béton Armé et Maçonnerie	
3.1	Béton armé dosé à 350kg/m ³ (Cabine, plateforme, dalles)	m ³
3.2	Maçonnerie en agglos creux de 15 pour fosse	m ²
IV	Plomberie et Divers	
4.1	Portillon métallique de protection avec cadre	Unité
4.2	Robinets en laiton 20-27 et compteur DN 20	Unité
4.3	Cadre BF en tuyaux galvanisés DN 32 et vannes	Unité
4.4	Système d'évacuation en PVC 110 (Tuyaux et coudes)	FF

ADDRESS & CONTACT DETAILS

Visiting Porte A-34, Rue Bani Fandou, Quartier Cité Caisse, Niamey, Niger **Postal** BP 10617, Niamey, Niger

Phone +227 20 36 08 09, **Email** : info-[niger@lminternational.org](mailto:info-niger@lminternational.org) **Web** www.lminternational.org

